

Note de service

- Destinataires** : Aux directions cliniques du CIUSSS de la Capitale-Nationale
Aux directions cliniques du CHU de Québec – Université Laval
Aux GMF, GMF-R
Au personnel concerné de l'IUCPQ - LIAISON
- Expéditeur** : Serge Garneau, directeur adjoint des soins infirmiers et de la santé physique, secteur services généraux, coordination d'activités - DSISP
- Date** : 26 janvier 2022
- Objet** : Adresse courriel pour prise de rendez-vous en Services santé courants dans les CLSC de la région de Québec pour soins requis dans un délai de moins de 72 heures

Nous vous informons qu'une adresse courriel est désormais disponible afin de faciliter la prise de rendez-vous en Services santé courants dans les CLSC de la région de Québec. Cette adresse, uniquement disponible aux professionnels de la santé, permettra de diriger un usager qui nécessite des soins dans un délai de moins de 72 h vers ces services. Cette adresse est instaurée de manière temporaire et pour une période indéterminée.

ATTENTION

Si le délai est de 72 h et plus, veuillez diriger l'usager vers la centrale de rendez-vous au **418 628-6808**

Marche à suivre :

Le professionnel de la santé désirant planifier un premier rendez-vous en Services santé courants requis dans un délai de moins de 72 h doit :

1. Remplir le formulaire « Demande de soins » ci-joint.
2. Joindre une copie de la prescription ou une brève description des soins requis. Notez que les prescriptions reçues ne seront pas acheminées au CLSC, l'usager doit avoir en main la prescription originale lors de sa visite.
3. Faire parvenir la demande de soins dûment complétée à l'adresse suivante :
servicescourants.quebec.ciusscn@sss.gouv.qc.ca
4. Transmettre, le cas échéant, la Demande de services interétablissements (DSIE), car cette trajectoire de service ne la remplace pas.

Un agent de la centrale de rendez-vous communiquera ensuite avec l'usager afin de planifier un premier rendez-vous.

Prendre note que les courriels seront traités du lundi au vendredi, de 8 h à 16 h, à l'exception des jours fériés. Si un suivi urgent devait être fait durant la fin de semaine ou un jour férié, veuillez contacter directement le CLSC.

Nous vous prions de transmettre ces informations au personnel et aux référents concernés afin de bien orienter les usagers.

Merci de votre habituelle collaboration.

P. J. (1)